

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-huit octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG

ABSENTS : Gérald GIBAUD

EXCUSES : Séverine CELLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : Convention de partenariat avec le centre d'accueil

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la convention de partenariat avec le centre d'accueil arrive à expiration aussi il est nécessaire de la renouveler.

Vu la convention de partenariat présentée par Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de renouveler la convention telle que présentée par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer cette convention,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette convention.

Fait et délibéré en Mairie
le 7 novembre 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20251107-25_11_004-DE
Reçu le 13/11/2025